

Questions orales

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, premièrement, il faut, je pense, tout d'abord accepter une règle fondamentale en ce qui concerne les jeunes et leur place dans la société canadienne, entre autres au niveau de l'emploi et dans toute autre dimension de leur vie. Lorsque l'économie ne fonctionne pas bien au Canada, les jeunes sont les premiers à en souffrir et lorsque l'économie reprend, ils sont les derniers appelés. Alors pour ce gouvernement-ci, comme c'est la règle j'imagine pour tous les autres gouvernements, la règle fondamentale, c'est de faire en sorte que l'économie puisse bien fonctionner. C'est la raison pour laquelle le taux de chômage a baissé de 4.3 p. 100 pour les jeunes au pays depuis qu'on est au pouvoir.

Deuxièmement, je pense que mon collègue va reconnaître avec moi qu'il n'y a pas de solution miracle au problème auquel il se réfère surtout que, récemment, dans un journal important du Canada, on a publié une série d'articles sur les sans-abri et on fait continuellement référence à des jeunes qui souffrent, à des jeunes dont les parents ou des adultes abusent dans bien des cas, à des jeunes qui sont victimes de crimes et de violence. Ce n'est pas le genre de problèmes auxquels on peut facilement trouver des solutions: ce sont quand même des problèmes pour lesquels on a beaucoup de préoccupations.

LES ATTENTES DES JEUNES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je pense qu'il y a quand même une chose qu'il faut reconnaître ici, c'est que ces jeunes sans abri et les personnes qui en sont responsables trouvent un peu surprenant de voir le faste avec lequel on lance parfois certains programmes et, à ce moment-là, plutôt que d'avoir un lancement avec traiteur et grande pompe, ils souhaiteraient avoir quelque chose à mettre sur leurs tables. Ces jeunes-là voudraient savoir s'ils sont véritablement une préoccupation pour le gouvernement et surtout si celui-ci est prêt à mettre en place une mesure permanente pour uniquement s'assurer que leurs besoins exprimés par leurs responsables recevront une oreille attentive à leurs problèmes.

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, mon honorable collègue de Saint-Maurice qui est maintenant élu depuis un certain temps fait référence aujourd'hui au fait qu'on annonce des programmes avec grande pompe. Je ne sais pas à quoi exactement il veut faire référence, mais je peux dire une chose: depuis que je suis élu à la Chambre des communes on a eu une motion, lors d'une journée d'opposition, que son parti a présentée sur ce sujet-là. Malheureusement, je n'ai pas, d'une part, entendu la voix du député de Saint-Maurice et, d'autre part, s'il a quelque chose d'autre à proposer que des critiques à l'endroit du ministre d'État (Jeunesse), qu'il le dise. J'attends toujours une seule idée nouvelle qui serait bienvenue en tout cas de la part de l'opposition officielle.

[Traduction]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'AIDE À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle). Avant les dernières élections, les conservateurs critiquaient la politique scientifique du gouvernement libéral et promettaient qu'un gouvernement dirigé par leur parti doublerait l'aide à la recherche et au développement scientifiques au Canada. Selon Statistique Canada, nous avons régressé jusqu'à un point encore jamais atteint. Nous ne consacrons plus que 1,35 p. 100 de notre PNB à ce secteur. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il en est ainsi en dépit des promesses des conservateurs?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, comme je l'ai déclaré auparavant, la toute première priorité consistait à réorganiser l'appareil gouvernemental en fonction des nouvelles réalités et de la nouvelle ère où nous entrons avant d'engager de nouveaux fonds. En fait, étant donné la croissance marquée, voire spectaculaire, de notre PNB, les dépenses au titre des sciences et de la technologie ont connu une nette augmentation. En termes de pourcentage, puisque le député parle de pourcentage, l'augmentation de ces dépenses n'a pas suivi le rythme de la croissance. Le député sera agréablement surpris d'apprendre que je me réjouis de voir que le parti socialiste se préoccupe autant de science et de technologie qu'il l'affirme et qu'il juge aussi urgent que nous d'intervenir.

● (1500)

LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE PAR UN CONSORTIUM

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, le gouvernement prétend souhaiter la participation du secteur privé. Or il a été saisi d'un projet de consortium dont feraient partie Inco, Stelco, l'Hydro de l'Ontario et Hydro Québec. Ces entreprises ont demandé au gouvernement de leur avancer 10 millions en fonds de démarrage. C'est précisément le genre de projets que favorise le gouvernement. Comment se fait-il alors qu'il n'ait pas consenti l'aide financière demandée par ce groupe?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, il est vrai qu'on nous a fait cette proposition. Maintenant que je sais que le NPQ souscrit à ce genre d'initiative de la part du secteur privé, la décision que j'ai à prendre à cet égard me sera d'autant plus facile.

M. le Président: Je signale à la Chambre que la députée de Mount Royal posera une seule question qui sera d'ailleurs la dernière. Je remercie les députés, soit dit en passant, de s'être donné du mal pour écourter leurs questions et leurs réponses.